

Le bulletin d'information de la Commune de Jard-sur-Mer



## 📷 RETOUR EN IMAGES



### Espaces verts

Les enfants de l'école primaire Jacques Tati ont confectionné des insectes de toutes les couleurs avec des boîtes de conserve.

En juin, ces jolies décos extérieures ont été installées dans les espaces verts de la ville.

### Opération « plants et bulbes »

À l'occasion de l'opération « plants et bulbes » du 7 septembre, de nombreux jardais sont venus à la rencontre des employés municipaux du service espaces verts et ont pu repartir avec diverses variétés de fleurs à planter pour embellir leurs parterres.



### Une naissance = un arbre planté

La ville de Jard-sur-Mer a mis en place l'opération « Une naissance = un arbre ». Pour chaque nouveau-né, un arbre est planté dans la commune.

Début mars dernier, 3 chênes verts, 2 bouleaux et 2 houx ont été plantés à l'observatoire du marais pour marquer la naissance des 7 enfants nés en 2019.



### Nids de mésange

Des nids ont été fabriqués par les agents du service technique. Positionnés en divers endroits de la commune, ils sont destinés à favoriser la reproduction des mésanges, celles-ci très utiles pour éliminer les chenilles processionnaires.



### Jeu de piste

Un jeu de piste, parsemé de questions et de défis ludiques, a été le 12 septembre dernier, lors du Forum des Associations pour partager leur passion et de Madoreau. Voici deux exemples de défis où il faut dessiner un animal à partir d'éléments naturels trouvés au sol.



### Forum des Associations

## UN ÉTÉ 2020 SINGULIER

En raison de la crise sanitaire, Jard-sur-Mer a connu, cette année, une saison un peu particulière.

En effet, suite à la demande d'autorisation envoyée à la Préfecture de la Vendée, la municipalité a pu maintenir des « petits concerts » sur le port de plaisance, en sécurisant leur périmètre : port du masque obligatoire, mise en place de ganivelles autour du podium et respect des gestes barrières. Certes, ce sont des « petits concerts » mais de grande qualité, appréciés de tous les habitants et touristes de Jard-sur-Mer et de ses environs. Dans la rue piétonne, des animations pour les enfants ont également eu lieu pour le plus grand plaisir des passants et des familles.

Dès le mois de juin, de nombreux événements qui font la réputation de la commune ont malheureusement dû être annulés, à savoir : la fête de la musique, le feu de la Saint-Jean, le Trail de la Vinière, les feux d'artifice du 13 juillet et du 15 août ainsi que les bals populaires si prisés d'un public traditionnellement cosmopolite.

De plus, comme chaque année, la commune a accueilli des renforts saisonniers afin d'assurer la qualité du service auprès de la population et des estivants. La gendarmerie, la Police Municipale, les services techniques et de secours (pompiers, sauveteurs en mer) ont ainsi vu leurs effectifs augmenter durant la saison estivale.

### MARCHÉS

Cette année, la disposition des stands aux « Nocturnes du Port » a été modifiée en libérant une partie de la promenade du port afin de sécuriser le déplacement des promeneurs. Limiter les mètres linéaires des stands a aussi permis d'accueillir un nombre de commerçants quasi identique aux années antérieures.

Le marché hebdomadaire du lundi et les « Mercredis Gourmands » sont toujours autant appréciés par les citoyens, qui ont pu découvrir la variété de produits proposés dans le respect des gestes barrières et flâner en toute sécurité (mise en place d'une signalétique, augmentation des espacements entre les stands, appel répété au civisme...).



### ASSOCIATIONS

Les protocoles sanitaires tellement contraignants ont dissuadé les plus fervents bénévoles des associations à organiser les traditionnels événements, tels que la fête du port, le tournoi annuel de bridge, la soirée moules-frites et les tournois sportifs...

### OFFICE DE TOURISME

Le bureau d'accueil de Jard-sur-Mer a reçu 10 881 visiteurs durant les deux mois d'été. Cela représente une baisse de 32% par rapport à 2019, notamment dû à la quasi-absence, cette année, des touristes étrangers.

## RENTRÉE SCOLAIRE

L'année scolaire 2019/2020 aura été sans aucun doute une période très particulière marquée par la COVID-19 et un éloignement des bancs de l'école.

Cette nouvelle rentrée s'est voulue la plus normale possible. Les équipes pédagogiques des deux écoles de Jard-sur-Mer sont restées mobilisées pour accueillir le plus chaleureusement possible les enfants et les parents, tout en respectant les gestes barrières et l'obligation du port du masque (à partir de 11 ans).

Au total, ce sont 101 enfants qui ont repris le chemin de l'école, soit 36 écoliers à l'école publique Jacques Tati et 65 à l'école privée Saint-Joseph.

Cette année, c'est le thème de l'environnement qui a été choisi comme projet éducatif à l'école Jacques Tati. Divers projets autour de ce thème vont être réalisés (*en fonction de l'évolution de la crise sanitaire*), comme par exemple, la mise en place d'un poulailler à l'école pour réduire les déchets et la participation à une action pédagogique sur le traitement de l'eau, en partenariat avec Vendée Eau 85.



Ecole Jacques Tati



Ecole Saint-Joseph

## COLLÈGE : REMBOURSEMENT DU TRANSPORT SCOLAIRE

La compétence « transport scolaire » a été transférée du Département à la Région. Cependant, la ville continue à accompagner financièrement les familles jardaises pour les frais engagés au titre du transport scolaire des enfants.

### POUR BÉNÉFICIER DU REMBOURSEMENT, IL FAUT :

- Être parent, assistant familial ou tuteur légal d'un enfant.
- L'enfant doit être à charge fiscalement et résider dans la commune.
- Des frais de car scolaire doivent être engagés pour la scolarité de l'enfant dans l'un des deux collèges de Moutiers-les-Mauxfaits.



La commune rembourse 100 % des frais engagés au titre du transport scolaire, aux familles, remplissant les conditions énoncées ci-dessus.

Un formulaire (*disponible en Mairie*) doit être complété, signé et transmis (*par voie postale ou par dépôt*) à l'accueil de la Mairie, accompagné des pièces justificatives.

## PANNEAU LUMINEUX

Pour remplacer l'ancien défectueux, un nouveau panneau lumineux a été installé début août dans le centre-ville.

Piloté depuis la Mairie, il permet de communiquer à la population des informations sur la commune et d'annoncer les différentes manifestations.



## TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS

Dans le cadre de l'aménagement de la ville, des travaux d'effacement de réseaux aériens électriques et téléphoniques ont débuté pour une durée de 5 mois environ (de septembre 2020 à février 2021 inclus).

Les secteurs concernés par ces travaux sont les suivants :

- Rue du Boisdet,
- Rue de la République,
- Rue Victor Hugo,
- Rue de Lamartine,
- Rue du Fer à Cheval,
- Rue des Mouettes,
- Impasse de la République,
- Impasse du Boisdet,
- Impasse du Stade.

Ceux-ci occasionnent quelques perturbations dans ces secteurs (routes barrées et déviations). Il est bien entendu possible aux riverains concernés d'accéder au mieux à leur domicile.

## RÉOUVERTURE DES SALLES COMMUNALES

La municipalité a progressivement réouvert les salles communales dédiées aux associations et aux particuliers, avec la mise en place d'un protocole sanitaire adapté. La capacité d'accueil des locaux a ainsi été réduite afin de pouvoir respecter la distanciation physique et les gestes barrières. La commune a aussi réorganisé le planning des salles pour que les associations puissent pratiquer leurs activités avec l'ensemble de leurs membres.

## QU'EST-CE QU'UN CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif qui a pour objectif de venir en aide aux différents administrés de la commune : personnes en situation de handicap, enfants, familles en difficulté, personnes âgées... Il a aussi un rôle d'écoute, ainsi qu'un rôle d'information sur toutes les questions liées à la vie quotidienne.

Cet établissement public participe également à l'instruction et au suivi des dossiers de demande d'aides légales et facultatives (aide aux frais de cantine, au paiement du loyer...).

### INSCRIPTION AU REGISTRE DES PERSONNES ISOLÉES

Lors d'évènements particuliers (plan grand froid, canicule, pandémie), le CCAS apporte une attention particulière aux personnes isolées de la commune. Afin de pouvoir contacter les personnes concernées et faire le point sur leur situation, il est essentiel de s'inscrire sur un registre dédié en Mairie (inscription basée sur le volontariat).

Géré par un conseil d'administration composé d'élus et de représentants associatifs, le CCAS est présidé de droit par le Maire.



### QUI PEUT FIGURER SUR CE REGISTRE ?

Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre, toutes les personnes âgées de 60 ans et plus, n'ayant aucune famille présente sur place, ainsi que les personnes adultes handicapées résidant sur la commune de Jard-sur-Mer.

Pour obtenir le bulletin d'inscription à ce service, n'hésitez pas à contacter la Mairie au 02 51 33 40 17.

### MEMBRES DE LA COMMISSION CCAS

• Sonia GINDREAU	• Yolande MACHUT
• Catherine BESNARD	• Bernadette RAY
• Rosane POLIDORI	• Jean-Michel RAVON
• Maryline GIRAUD	• Jean-Paul CHAMPION
• Huguette VANHAUTE	• Raphaël TOLVE
• Evelyne LIEVOUX	

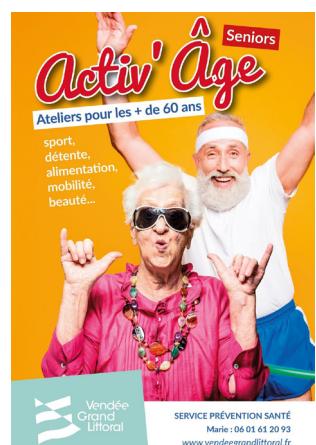
## ACTIV'ÂGE : DES ATELIERS SENIORS

Vendée Grand Littoral lance un programme d'ateliers de prévention réservé aux personnes de 60 ans et plus, résidant sur le territoire de la Communauté de Communes.

Ce programme baptisé « Activ'âge » propose un panel de rendez-vous sur des thématiques variées : alimentation, mobilité, beauté, relaxation, activité sportive, mémoire... Toutes ces thématiques permettront d'aider les participants à bien vieillir et à s'épanouir dans leur vie quotidienne.

À Jard-sur-Mer, un cycle de 6 ateliers intitulé « Tonifiez votre corps » est programmé les mardis, 12, 19 et 26 janvier, 2, 9 et 16 février, de 15h à 17h, dans la salle des Ormeaux.

Les inscriptions aux ateliers se font auprès de la chargée de la prévention santé, au 06 01 61 20 93.



## ÎLE PERDUE : PASSEPORT ACCESION

La municipalité souhaite favoriser le maintien ou la venue de jeunes ménages sur son territoire. Dans ce cadre, elle apporte une subvention intitulée « Passeport Accession » pour aider à accéder à la propriété.

Il s'agit d'une aide forfaitaire de 10 000 € qui vient en déduction du prix d'acquisition de l'un des dix terrains, localisés sur le site de l'Île Perdue.

L'attribution de cette aide est soumise aux conditions suivantes :

- Être primo-accédant au sens du Prêt à Taux Zéro (ne pas avoir été propriétaire dans les 2 dernières années d'une résidence principale),
- Répondre aux plafonds de ressources du Prêt à Taux Zéro,
- Construire un logement neuf en vue de l'occuper à titre de résidence principale.

Si vous êtes intéressés, contactez le 02 51 33 40 17 ou venez retirer un dossier de réservation à l'accueil de la Mairie.

## MÉDIATHÈQUE DE JARD-SUR-MER



Pour rappel, la médiathèque est ouverte au public aux jours et horaires suivants :

- Lundi, mercredi et samedi : de 10h à 12h30 ;
- Mardi et vendredi : de 15h30 à 18h30.

Le samedi 19 décembre, à 15h30, venez jouer à des jeux de société en anglais (mémory, loto ou jeu de kim). Cette animation est destinée aux enfants âgés de 7 à 10 ans.

Sur réservation au 02 51 90 18 07.



L'Office Municipal des Sports et Loisirs a repensé l'organisation de ses animations au profit du Téléthon 2020. Cette année, il a été décidé de ne mettre en place qu'un seul point de collecte de dons. Rendez-vous le **samedi 5 décembre**, de 10h à 13h, à la salle de l'Hôtel de Ville pour faire un don en faveur de l'AFM-Téléthon.

En 2019, le montant total versé à cette association est de 4 526,70 €. Ces dons ont été récoltés grâce à la mobilisation des jardais et des associations qui ont organisé les festivités (randonnées pédestre, nordique et cyclo, tournois de bridge et de pétanque, chorale, ateliers créatifs...).



## EXPRESSION DES ÉLUS "UNIS POUR JARD-SUR-MER"

3 lignes accordées pour dire merci aux 657 jardaises et jardais qui ont voté pour notre liste. 3 lignes pour dire notre engagement sur les projets qui nous sont chers même si 67 voix nous ont manqué pour rendre leur réalisation plus facile. 3 lignes pour dire notre disponibilité, notre écoute, notre exigence à l'égard des dépenses publiques et faire valoir la nécessité de vous rendre acteurs de l'avenir de notre ville.

**Date du prochain Conseil Municipal  
sous réserve de modification**

Réunion ouverte au public à 20h30

**> Jeudi 3 décembre 2020**

Salle de l'Hôtel de Ville

Publication bimestrielle de la ville de Jard-sur-Mer  
Place de l'Hôtel de Ville - BP 29 - 85520 Jard-sur-Mer

02 51 33 40 17 - Fax : 02 51 33 91 00

[www.ville-jardsurmer.fr](http://www.ville-jardsurmer.fr) - Mail : [mairie@ville-jardsurmer.fr](mailto:mairie@ville-jardsurmer.fr)

Directeur de la publication : Sonia Gindreau

Comité de rédaction : Rosane Polidori, Céline Paoli, Karine Riant, Huguette Vanhaute, Alain Micheau, Evelyne Lievoux, Jean-Pierre Petorin

Réalisation : Lisa Auger

## MARCHÉ HEBDOMADAIRE "SPÉCIAL NOËL"



Le lundi 21 décembre 2020, de 9h à 13h, le marché hebdomadaire s'habillera aux couleurs de Noël dans une ambiance festive, le temps d'une matinée, sur la Place des Ormeaux et dans le centre-ville.

De nombreuses animations sont prévues. Au programme : présence du Père Noël, distribution de friandises, balades à poney, chasse aux Pères Noël en chocolat, etc.

## DÉCORATIONS DE NOËL

Qui dit décembre, dit illuminations de Noël !

Tous les ans, à cette époque de l'année, des guirlandes lumineuses décorent somptueusement nombre de rues de la commune, dont celle de l'Océan ainsi que la Place de l'Hôtel de Ville.

Cette année, la ville de Jard-sur-Mer a choisi le thème « Noël à la mer » pour les décorations lumineuses de fin d'année.



## ANIMATIONS

Toutes les animations programmées en cette fin d'année sont sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires liées à la COVID-19 et aux décisions prises par les autorités.

## Prochaines Manifestations

(sous réserve de modifications)

### NOVEMBRE

Lundi 2	15h00	Ciné-conférence « Ranimamy, une eau malgache » de P. PRUDENT
Vendredi 6	19h30	Cinéma des Ormeaux
Lundi 9	14h30	Ass. Générale de la Pétanque Jardaise
Jeudi 19	18h00	Grande salle des Ormeaux
Samedi 21	19h00	Ass. Générale de Jardin des Arts
Dimanche 22	10h00	Petite salle des Ormeaux
Vendredi 27	14h00	Ass. Générale du Tennis Club Jardais
		Petite salle des Ormeaux
		Ass. Générale de l'Amicale du Port de Jard
		Grande salle des Ormeaux
		Ass. Générale de Jard-sur-Mer Cyclo
		Grande salle des Ormeaux
		Ass. Générale de Passion Photo Jard
		Grande salle des Ormeaux

### DÉCEMBRE

Samedi 5	10h-13h	Point de collecte de dons pour le Téléthon
	11h00	Salle de l'Hôtel de Ville
	11h00	Ass. Générale de Jard Running
		Petite salle des Ormeaux
Lundi 14	15h00	Ciné-conférence « Peuples du froid » de J. DUCOIN - Cinéma des Ormeaux
Mardi 15	19h00	Spectacle « Arbre de Noël » de l'OGEC
		Cinéma des Ormeaux
Samedi 19	15h30	Jeux en anglais (sur réservation)
		Médiathèque de Jard-sur-Mer
Lundi 21	Matinée	Marché spécial Noël - Place des Ormeaux